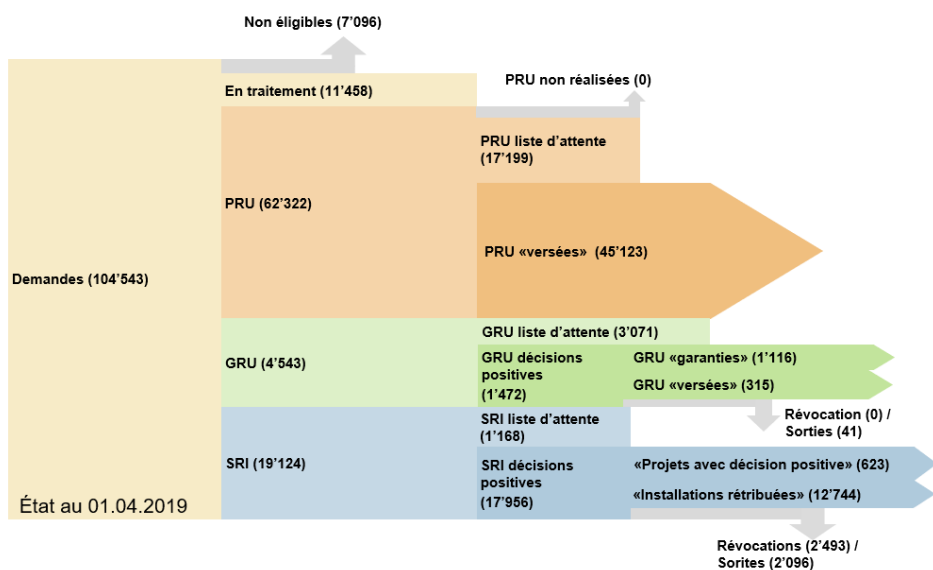


Le cockpit Pronovo est actualisé chaque trimestre et montre les principaux indicateurs pour les programmes d'encouragement. Ce dernier donne un aperçu intermédiaire du système de rétribution de l'injection (SRI) et de la rétribution unique (PRU et GRU) à la fin du 1^{er} trimestre 2019 (Etat au 1^{er} avril 2019).

Illustration 1 Nombre de demandes et de décisions
Système de Rétribution de l'injection (SRI)
 Rétribution unique pour grandes installations PV (GRU)
 Rétribution unique pour petites installations PV (PRU)



Système de Rétribution de l'injection (SRI)

Tab. 1: Installations rétribuées au prix du marché de référence

Technologie	Nr.	Puissance [MW]	Prod. [MWh/a]	Rétribution ¹ [KCHF]
Biomasse	245	182	532'791	81'087
PV	11'703	530	493'990	137'399
Hydraulique	487	160	602'329	75'725
Eolien	35	53	89'015	8'551
Total	12'470	925	1'718'125	302'762

Tab. 2: Installations SRI dans la commercialisation directe

Technologie	Nr.	Puissance [MW]	Prod. [MWh/a]	Rétribution ¹ [KCHF]
Biomasse	46	188	713'747	104'834
PV	126	84	80'268	15'351
Hydraulique	98	279	986'851	89'690
Eolien	4	12	23'480	2'834
Total	274	563	1'804'346	212'709

Tab. 3: Projets avec décision positive pour le SRI

Technologie	Nr.	Puissance [MW]	Prod. [MWh/a]	Rétribution ¹ [KCHF]
Biomasse	26	17	87'306	19'331
Géothermie	2	6	45'432	15'475
PV	64	12	11'243	505
Hydraulique	93	164	551'027	59'888
Eolien	438	1014	1'740'668	250'080
Total	623	1'213	2'435'676	345'279

Tab. 4: Liste d'attente SRI

Technologie	Nr.	Puissance [MW]	Prod. [MWh/a]	Rétribution ¹ [KCHF]
Biomasse	324	131	814'139	181'354
Géothermie	3	15	123'516	42'071
PV	187	10	10'086	556
Hydraulique	298	271	927'716	87'682
Eolien	356	840	1'535'688	219'511
Total	1'168	1'267	3'411'145	531'174

Informations sur la rétribution unique ainsi que les commentaires et analyses se trouvent sur la page suivante.

Rétributions uniques (RU)

Tab. 5: Installations PRU et GRU rétribuées / versées

Etat	Nr.	Puissance [MW]	Prod. [MWh/a]	Rétribution ² [KCHF]
PRU versée	45'123	588	559'139	523'854
GRU versée	315	90	85'559	61'569
Total	45'438	678	644'698	585'423

Tab. 6: GRU garantie

Etat	Nr.	Puissance [MW]	Prod. [MWh/a]	Rétribution ² [KCHF]
GRU garantie	1'116	369	328'268	116'418
Total	1'116	369	328'268	116'418

Tab. 7: Liste d'attente PRU / GRU

Etat	Nr.	Puissance [MW]	Prod. [MWh/a]	Rétribution ² [KCHF]
PRU	17'199	217	248'435	128'578
GRU	3'071	929	831'429	373'265
Total	20'270	1'146	1'079'864	501'843

² unique

Analyses et commentaires

Illustration 1. Nombre de demandes et de décisions

« Demandes » : Le nombre de demandes a augmenté de 5'349 par rapport au 4^{ème} trimestre 2018. De ce total, 1'823 demandes provenaient du premier trimestre de 2019 tandis que 3'526 demandes à partir de 2018 ont été complétées au 1^{er} trimestre 2019.

« En traitement » : La rubrique « en traitement » regroupe les installations nouvellement inscrites en cours de traitement, ainsi que les installations avec la mention « non éligibles » sur la liste d'attente qui ne peuvent plus prétendre à une rétribution en vertu de la nouvelle loi sur l'énergie (p.ex. installations photovoltaïques de moins de 100 kWc et pas encore en service).

Tab. 1 et 2: Installations SRI rétribuées au prix du marché de référence et celles dans la commercialisation directe

Pour la première fois, les chiffres clés de la commercialisation directe au sein du SRI sont affichés séparément dans ce cockpit. Depuis l'introduction de cette option le 01.04.2018, 274 installations d'une puissance totale de 563 MW sont volontairement passées au modèle de la commercialisation directe d'ici le 01.04.2019.

Tab. 5: Installations PRU et GRU rétribuées / versées

« PRU versée » : Au 1^{er} trimestre 2019, la PRU a été payée pour 4'075 installations PV.

« GRU versée » : Ces 315 installations sont déjà en service et ont déjà reçu la rétribution.

Tab. 6: GRU garantie

« GRU garantie » : Au cours du premier trimestre 2019, 881 installations de la catégorie «GRU garantie» ont reçu une "garantie de principe", de sorte que 1'116 projets ont actuellement un octroi de rétribution. Cela signifie que la GRU sera versée à ces installations si elles sont réalisées dans les 12 mois suivant la date d'octroi de la rétribution. Au total, 41 projets se sont retirés de la GRU.

Explication des termes:

Production [MWh/a] : les données de production annuelles indiquées représentent des valeurs prévisionnelles communiquées par les exploitants d'installations au moment de la demande. Ces valeurs prévisionnelles peuvent différer par rapport à la production effective.

De plus amples informations sur la production effective d'électricité des installations dans le SRI sont disponibles dans le rapport trimestriel du SRI (<https://pronovo.ch/fr/services/rapports-et-publications/#reports-kev-fr>).

Rétribution: il s'agit de la rétribution (SRI) effectivement payée aux exploitants à partir du fond du supplément perçu sur le réseau. Les exploitants d'installations rémunérés au prix du marché de référence reçoivent de plus le prix du marché de référence. Les exploitants d'installations en commercialisation directe commercialisent eux-mêmes leur énergie et reçoivent en retour le prix négocié pour l'énergie commercialisée.